Un jeune homme de *l'Agence Info Libre* à Marseille m'a proposé de parler un peu, au calme, du « prix Nobel » Jean Tirole et de quelques autres sujets économiques.

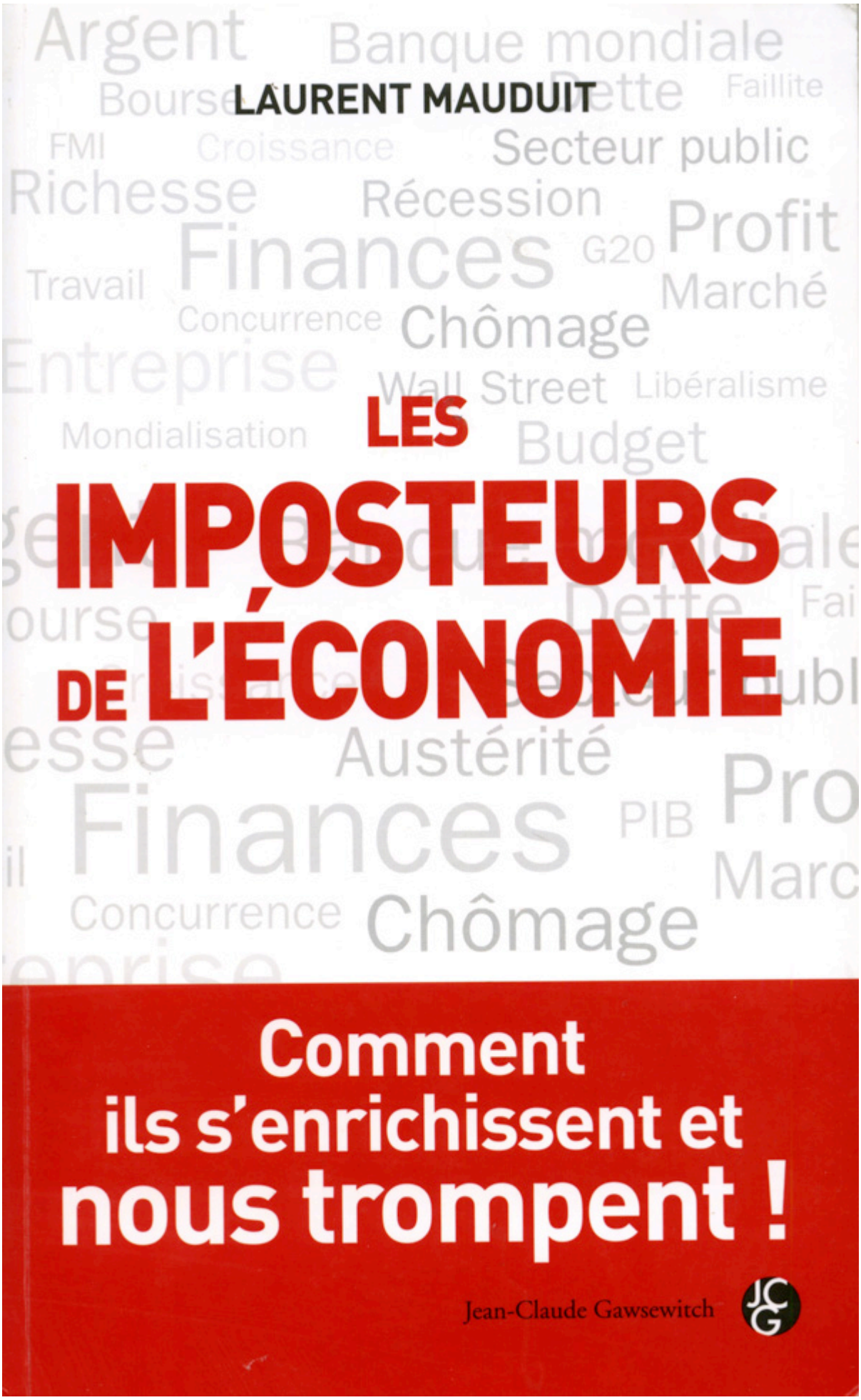

Steve
Keen

Préface de
Gaël Giraud

L'IMPOSTURE ÉCONOMIQUE

« Un ouvrage fondateur »
Gaël Giraud

LES ÉDITIONS DE L'ATELIER

(Ne ratez à aucun prix le film « Inside Job » : c'est une bombe.)

Finalement, on a parlé de l'émission « *Ce soir ou jamais* » (extrait à 5 millions de vues au cours du seul mois de septembre), de Jean Tirole, donc, et de la catastrophique corruption de l'enseignement universitaire dont cet homme est coresponsable, de Laurent Mauduit qui démontre puissamment ces malversations en France (avec son livre révoltant « Les imposteurs de l'économie ») et de Steve Keen qui dénonce la même intoxication intellectuelle de nos meilleurs enfants (et du public) partout dans le monde (avec son livre formidable « L'imposture économique »), deux importants résistants contre ce dévoiement criminel de notre école par les escrocs qu'on appelle gentiment « la finance » ou « le capi-

tal ». On a aussi parlé du film bouleversant *Inside Job*, du ministre de l'économie Emmanuel Macron (banquier gouvernant carrément le pays qu'il ruine), du tirage au sort (bien sûr, mais ce n'est pas le plus important), d'auto-éducation populaire constituante, du parti de Pierre Larrouturou « Nouvelle Donne », et de Mélenchon :

Pour approfondir ces sujets importants :

► « LES IMPOSTEURS DE L'ÉCONOMIE » de Laurent Mauduit :

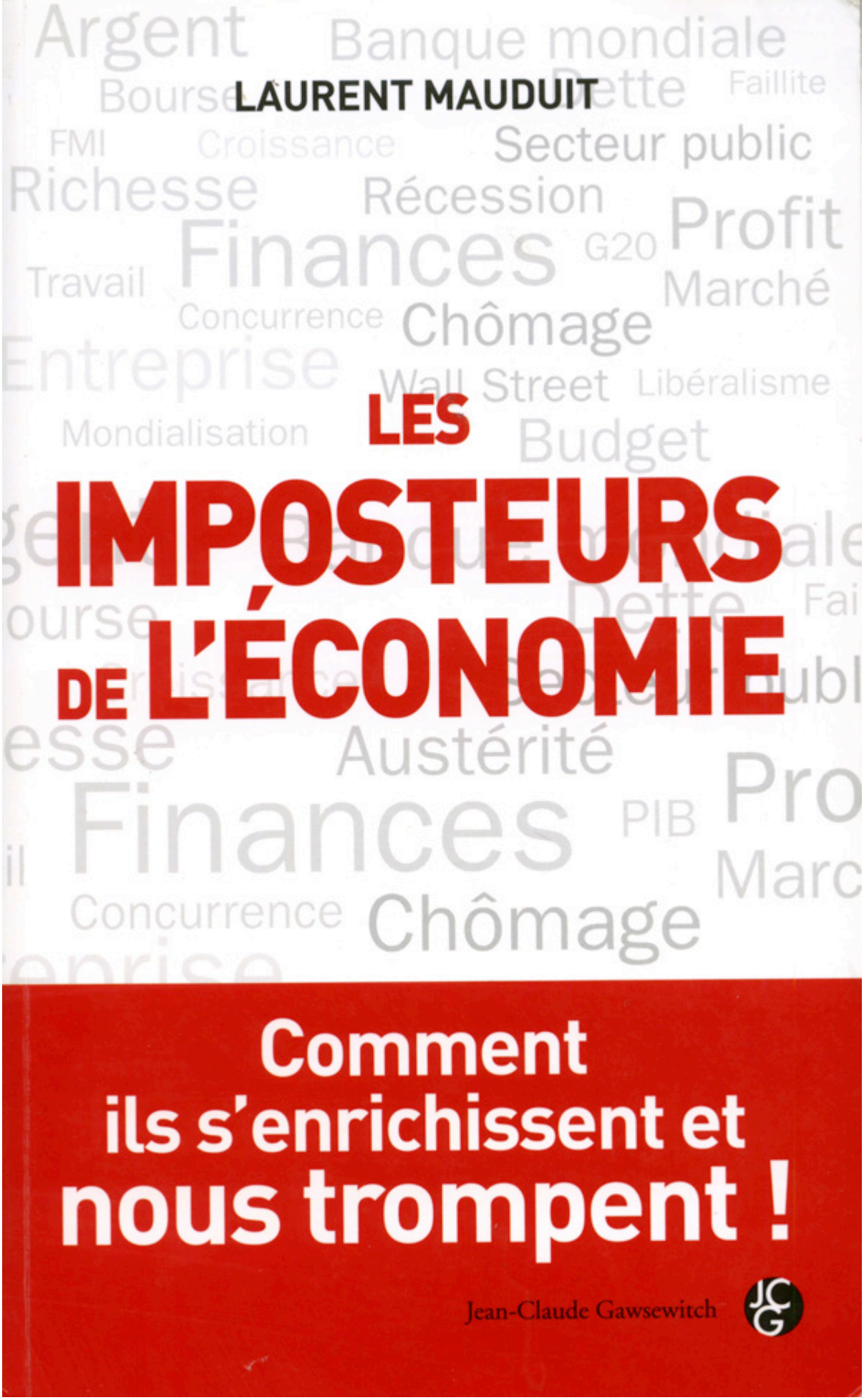

• Une bonne recension de ce livre important sur (l'excellent site) **Le Grand Soir** : **Laurent Mauduit. Les Imposteurs de l'économie.**
http://www.legrandsoir.info/laurent-mauduit-les-imposteurs-de-l-economie.html

• L'article de Laurent Maudit sur Tirole-l'imposteur-doublé-d'un-corrupteur (article important, prenez le temps de lire ça, c'est du journalisme digne de ce nom), sur Médiapart (abonnez-vous, ces donneurs d'alerte ont besoin de notre aide à tous, pour rester indépendants de « la finance ») :

Jean Tirole, prix Nobel des « imposteurs de l'économie »

13 octobre 2014 | Par Laurent Mauduit

Le Nobel a été attribué lundi au président et fondateur de l'École d'économie de Toulouse, l'un des principaux promoteurs en France de l'OPA de la finance sur l'enseignement et la recherche économique à l'université.

C'est, sans grande surprise, un concert de louanges qui a accueilli l'attribution du « prix *de la Banque de Suède en sciences économiques en l'honneur d'Alfred Nobel* » – improprement appelé prix Nobel d'économie – au Français Jean Tirole. Du ministre de l'économie, Emmanuel Macron, jusqu'à Jacques Attali, en passant par Najat Vallaud-Belkacem ou encore Valérie Pécresse, ce sont des applaudissements venus de tous les horizons qui ont salué le président et fondateur de l'École d'économie de Toulouse, par ailleurs professeur invité au célèbre Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Jean Tirole. © (dr)

Avant de se laisser emporter par cet unanimisme émouvant et un tantinet franchouillard, mieux vaut savoir qui est l'heureux récipiendaire de cette récompense planétaire. Car le personnage suscite aussi beaucoup de controverses. Il est même celui qui a le plus contribué, en France, à l'OPA du monde de la finance et de l'assurance sur la recherche économique de pointe. Il est, dans notre pays, l'une des figures les plus connues de cette catégorie d'experts que j'avais baptisés dans un livre publié en avril 2012, les *Imposteurs de l'économie* (Éditions Pocket), dont Mediapart avait publié les bonnes feuilles (lire L'OPA de la finance sur la recherche économique). Et il n'y a guère que l'association Attac qui s'en soit souvenu, lundi, en publiant un communiqué à contre-courant : « *Alors qu'un déluge de commentaires élogieux en forme de « cocoricos » se propage dans les médias, Attac déplore ce choix qui s'inscrit dans la lignée des prix attribués à Hayek, Friedman et autres économistes néolibéraux en*

grande partie responsables de la crise actuelle ».

Certes, tout cela ne transparaît nullement dans le communiqué officiel annonçant l'honneur fait à l'économiste français. Le jury du Nobel s'y est seulement borné à souligner qu'il entendait récompenser Jean Tirole pour son *« analyse de la puissance du marché et de la régulation »*. « Jean Tirole est l'un des économistes les plus influents de notre époque. Il est l'auteur de contributions théoriques importantes dans un grand nombre de domaines, mais a surtout clarifié la manière de comprendre et réguler les secteurs comptant quelques entreprises puissantes. (…) *La meilleure régulation ou politique en matière de concurrence doit* (…) *être soigneusement adaptée aux conditions spécifiques de chaque secteur. Dans une série d'articles et de livres, Jean Tirole a présenté un cadre général pour concevoir de telles politiques et l'a appliqué à un certain nombre de secteurs, qui vont des télécoms à la banque »*, lit-on encore dans ce communiqué.

Dans la communauté des économistes français, la nouvelle risque pourtant d'être accueillie avec beaucoup plus de réserves. D'abord, parce que le jury du Nobel d'économie a pris la détestable habitude depuis plus de deux décennies de ne récompenser, à l'exception de Paul Krugman en 2008, qu'un seul courant de pensée, celui du néolibéralisme. Or l'économie n'est pas une science exacte mais une branche des sciences sociales, c'est-à-dire une discipline dont la richesse dépend du pluralisme de ses approches. Avec Jean Tirole, la détestable habitude se prolonge encore une année de plus.

Il y a une autre explication à la déception que ressentiront beaucoup d'économistes, qui tient à la personnalité même du récipiendaire. Car Jean Tirole est à l'origine – et toujours à la direction – de l'École d'économie de Toulouse, qui est la tête de pont au sein de l'université française des courants de pensée libéraux ou ultralibéraux en économie. Plus que cela ! C'est lui, effectivement, qui a joué les précurseurs pour inviter le monde de la finance à sponsoriser la recherche économique.

Dans ce livre sur *Les Imposteurs de l'économie*, je m'étais certes intéressé à beaucoup d'autres économistes que lui. J'avais surtout cherché à montrer comment la crise financière avait suscité aux États-Unis un large débat public, alimenté notamment par le documentaire *Inside Job*, sur l'honnêteté et l'indépendance des économistes. Mais j'observais qu'en France, aucune enquête sérieuse n'avait encore eu lieu sur le même sujet (lire ici mon billet de blog).

En m'appuyant sur des premiers travaux, notamment ceux de l'économiste Jean Gadrey, j'avais cherché à établir la liste des économistes français qui arguent de leur qualité d'universitaire pour monopoliser les débats publics, notamment sur les plateaux de télévision, mais qui cachent le plus souvent qu'ils siègent dans des conseils d'administration de grandes banques, de compagnies d'assurance –ce qui est interdit par la loi –, ou alors qui mènent des missions rémunérées par elles –,ce qui est également interdit par la loi si l'intéressé n'en formule pas la demande auprès de son autorité hiérarchique. Dans cette enquête, je me suis donc attardé sur des personnalités telles que Daniel Cohen, Jean-Paul Fitoussi, Jean-Hervé Lorenzi ou encore Olivier Pastré et leurs amis du Cercle des économistes (de la pensée unique !).

En somme, je m'étais appliqué à établir que le monde de la finance avait lancé une OPA sur le monde des économistes et que certains d'entre eux y avaient cédé, en devenant peu ou prou lobbyistes au profit de leurs discrets employeurs.

Pour bien souligner la gravité de cette évolution, je m'étais aussi appliqué à établir que le monde de la finance avait lancé une véritable OPA sur l'ensemble du secteur de la recherche économique de pointe en France et notamment sur les pôles d'excellence à l'Université. Et c'est la raison pour laquelle je m'étais alors intéressé à Jean Tirole. Voici donc ce que j'écrivais dans *Les Imposteurs de l'économie* sur l'École d'économie de Toulouse et, par contraste, sur sa grande rivale, l'École d'économie de Paris. Cela ne permet pas de cerner les travaux personnels de Jean Tirole. Mais avec le recul, c'est utile pour quiconque veut comprendre l'importance qu'il a acquise dans le monde de l'enseignement et de la recherche économique en France.

————————————————————-

C'est peu dire en effet que le monde de l'économie, et donc celui de l'enseignement et de l'Université vivent depuis quelques années une sorte d'épidémie, comme si un virus s'était propagé dans l'ensemble des secteurs de l'Université chargés de l'enseignement de l'économie – ces secteurs qui paraissaient précisément le plus protégés de ces funestes évolutions pour n'obéir qu'à une seule logique, celle de la recherche et du savoir. Ce n'est pas le virus des « subprimes », mais c'est tout comme. Par commodité, appelons-le le « virus Tirole ».

Dans la galaxie de l'Université, l'économiste Jean Tirole occupe une place à part. Avec Jean-Jacques Laffont (1947−2004), qui jouissait d'une grande notoriété pour ses travaux sur la théorie des incitations et de la régulation, il est à l'origine de l'École d'économie de Toulouse – la célèbre Toulouse School of Economics (TSE) – qui est indéniablement l'une des très grandes réussites françaises, avec l'École d'économie de Paris (PSE).

Grand spécialiste de l'économie industrielle, récipiendaire de la médaille d'or du CNRS, Jean Tirole est l'un des plus grands économistes français, l'un des plus talentueux. Mais disons-le franchement, c'est aussi l'un des plus inquiétants, car c'est lui, à Toulouse, qui a fait entrer le plus spectaculairement le loup dans la bergerie, ou plutôt la finance dans le monde de l'Université. Il a donné l'exemple, que d'autres universités ont suivi. Ce qui est à l'origine d'une véritable implosion de l'enseignement de l'économie et de la recherche.

Le virus Tirole

C'est en effet l'Institut d'économie industrielle (Idei), ancêtre de la Toulouse School of Economics qui, au début des années 90, a avancé en éclaireur, en nouant des partenariats avec des entreprises pour créer et financer une fondation abritant des enseignants- chercheurs disposant de compléments de salaire par rapport aux rémunérations publiques et couvrant de nouveaux secteurs de recherche, souhaités notamment par les entreprises. Ou alors pour financer directement une chaire d'enseignement spécifique.

Marchant sur ces brisées, de nombreuses universités ont créé à leur tour des structures semblables, profitant de financements publics mais aussi de capitaux privés. Aux quatre coins de la France, des fondations ont donc vu le jour ou des chaires financées par le privé ont éclos. Mais dans cette « financiarisation » de l'enseignement de l'économie, Toulouse a toujours gardé cent coudées d'avance sur les centres rivaux.

Le drame, c'est que le processus est invisible ; il est souterrain. Tous les nouveaux centres qui prospèrent affichent l'ambition d'être des pôles d'excellence. Et tous les critères de validation, propres à toute recherche scientifique, sont scrupuleusement respectés. Mais le monde de la finance s'est introduit, si l'on peut dire, dans le cœur du réacteur. La loi de 2006 sur la recherche, en organisant ce système de fondation financée par des fonds publics et des groupes privés voire même des mécènes, avec à la clef de très fortes défiscalisations, a brutalement accéléré cette privatisation à peine masquée de l'enseignement universitaire de pointe et de la recherche économique.

Certes, Jean Tirole conteste, bec et ongles, les effets corrupteurs de cette OPA de la finance sur le monde académique. Dans une tribune libre publiée par le journal *Le Monde* (11 décembre 2007), il a présenté un long argumentaire en défense de son école : « *Et l'indépendance ? Bien que fortement financées par le secteur privé, les universités américaines sont non seulement des lieux de bouillonnement intellectuel intense, mais aussi des espaces de liberté extraordinaires. Peut-on craindre qu'il en soit différemment pour les universités françaises ? Je ne le crois pas. Tout d'abord, parce que, d'expérience personnelle, les entreprises respectent l'indépendance de l'Université. À l'avenir, elles financeront l'Université française collectivement pour avoir accès à des étudiants bien formés et des experts. Violer cette indépendance irait à l'encontre des objectifs recherchés. L'indépendance peut de surcroît être renforcée par la diversification des partenariats, la constitution d'un capital, le droit de publier librement, la validation des travaux par les grandes revues internationales (garantes de qualité) et la concurrence entre universités (frein aux dérives intellectuelles).* »

Mais, ses arguments peinent à emporter l'adhésion car ils ne donnent qu'une faible idée de l'implosion du système universitaire qu'induisent ces partenariats déséquilibrés avec le privé. Pour en prendre la mesure, il suffit de parcourir un rapport au-dessus de tout soupçon, dont la presse n'a jamais parlé car il n'a pas été rendu public, celui que la Cour des comptes a consacré à cette école.

Ce rapport confidentiel de la Cour des comptes, le voici. **On peut le télécharger ici** ou le consulter ci-dessous :

Ecole d'economie de Toulouse : le rapport de la Cour des comptes by Laurent MAUDUIT

Le tapis rouge pour Axa et BNP

Dans ce rapport qui couvre les années 2007 à 2010, on mesure en effet que ce partenariat public-privé a pris une forme étrange. Tout a été fait par l'État pour que les grands groupes industriels et financiers soient aux postes de commande, presque à parité avec les organismes publics. C'est une privatisation, ou du moins une privatisation partielle de l'Université et de la recherche économique qui a été organisée.

L'École d'économie de Toulouse est gérée par une fondation du type de celle que la loi ultralibérale sur la recherche de 2006 a autorisée. Dénommée Fondation Jean-Jacques Laffont, cet organisme a été créé par des établissements publics prestigieux : le CNRS, l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) et l'université Toulouse 1. Mais, plutôt que de garder la main sur leur « bébé » et de n'inviter des partenaires privés que de manière minoritaire, ces organismes ont tout fait, sous la houlette de Jean Tirole, pour que le privé entre en force dans la fondation, pour qu'il en partage la gouvernance et les financements.

Les apports financiers prévus sur la période 2007–2012 pour financer la Fondation et les 140 chercheurs qu'elle abrite au sein de l'école en témoignent : 42,8 millions d'euros proviennent de l'État, 0,825 des fondateurs, et 33,4 millions des entreprises privées. À titre d'illustration, pour la seule année 2010, l'État a apporté 7,5 millions d'euros, les fondateurs 0,165 et le privé 6,825 millions d'euros.

En clair, les portes de TSE, à la pointe de la recherche économique en France, ont toutes grandes été ouvertes au privé. Le groupe Axa a ainsi apporté 600.000 euros ; EDF 500.000 euros ; Electrabel (filiale de GDF Suez) 600.000 euros ; la Caisse des dépôts 600.000 euros ; BNP Paribas 600.000 euros, La Poste 300.000 euros ; Crédit Agricole 600.000 euros, Total 600.000 euros et France Télécom 250.000 euros.

La gouvernance de la fondation est presque identique. Les financeurs privés détiennent des sièges au conseil pratiquement à parité avec les fondateurs. Outre Jean Tirole, qui préside, et deux personnalités qualifiées, les membres du conseil au titre des fondateurs sont au nombre de six ; et les membres représentant les entreprises sont au nombre de cinq, en l'occurrence les représentants d'Exane, de GDF Suez, de France Télécom, du Crédit Agricole et de BNP Paribas.

En somme, une bonne partie des « gestionnaires » de la recherche économique de pointe en France sont des entreprises privées, et notamment des banques. Des établissements privés qui ont bien sûr importé le fonctionnement du privé au sein de l'école.

La Cour des comptes mentionne cet état de fait notamment dans le cas des rémunérations. Alors que le traitement d'un professeur d'université en fin de carrière avoisine les 5.000 euros net par mois, les bénéficiaires d'une « chaire senior » à l'École de Toulouse profitent de rémunérations financées par la fondation qui oscillent entre « *21.000 et 80.000 euros* ». Ces rémunérations, note la Cour des comptes, résultent d'une « *négociation de gré à gré entre la direction de TSE et les intéressés* », dans des conditions de discrétion « *proche de l'opacité* ».

À cela s'ajoute une rémunération au mérite, grâce à des primes attribuées aux chercheurs qui publient dans les meilleures revues internationales. Ces primes ont atteint un montant proche de 700.000 euros en 2010 pour les 140 chercheurs. Soit 5.000 euros en moyenne. Mais les deux tiers des chercheurs n'en perçoivent pas. Autrement dit quelque 46 chercheurs se partagent la somme, soit plus de 15.000 euros chacun. « *Les bénéficiaires d'une chaire junior se voient proposer des rémunérations de 35.000 à 42.000 euros par an (soit près du double de la rémunération d'un maître de conférences en début de carrière), plus 10.000 euros de frais de recherche* », note encore la Cour des comptes.

En bref, c'est une bombe qui a été logée au sein de l'Université française. Une bombe qui risque de conduire à un éclatement de l'Université dans les disciplines économiques : avec une université de luxe, sous la coupe du privé, disposant de professeurs et de chercheurs profitant des rémunérations considérablement supérieures à celles de la fonction publique ; et une université du pauvre, abandonnée au public, avec des professeurs sous-payés.

(…) Mais les conséquences de cette privatisation pas même masquée vont encore au-delà car ce système induit un type de recrutement de chercheurs bien particuliers. On se doute en effet que les économistes spécialistes de l'exclusion sociale ou des inégalités ont assez peu de chances de faire carrière à

Toulouse. En tout cas, ils ont moins de chances que les chercheurs dont les inclinaisons sont plus libérales et les thématiques de recherches davantage liées aux marchés financiers. Survenu à la rentrée universitaire 2009, un recrutement à Toulouse est particulièrement illustratif de ce phénomène, celui d'Augustin Landier.

Dans les allées poisseuses du CAC 40

Diplômé de l'École normale supérieure, agrégé de mathématiques et titulaire d'un doctorat d'économie au célèbre Massachusetts Institute of Technology (MIT), il a fondé un hedge funds à New York avant de passer au Fonds monétaire international pour finalement atterrir à la Toulouse School of Economics. Trader autant qu'économiste, spéculateur autant que théoricien, Augustin Landier est le symbole vivant de ce dangereux effacement des frontières entre la finance et l'Université. Il est même devenu l'une des coqueluches de TSE et n'a pas attendu bien longtemps avant d'être coopté au Conseil d'analyse économique.

(…) Mais, une autre série de conséquences est également prévisible : ce ne sont plus les critères académiques, ou en tout cas plus seulement eux, qui président aux choix de l'attribution des financements à tel ou tel pôle. Désormais, les sponsors privés détiennent une bonne partie de la décision. Même entre les différents pôles d'excellence, ils peuvent ainsi privilégier un type de recherche plutôt qu'un autre. Avantager par exemple la recherche sur toutes les thématiques qu'affectionne le monde de la finance et désavantager les recherches liées à une meilleure régulation de l'économie.

Les promoteurs de la privatisation, Jean Tirole en tête, récusent cette dérive. Ils font valoir que le secteur privé cofinance les fondations – celle de Toulouse comme les autres qui ont ensuite vu le jour – mais qu'il y a une frontière étanche entre la gestion et les contenus scientifiques. C'est sa ligne de défense. C'est aussi une fable. Et il n'est pas difficile d'en établir la démonstration.

Prenons un autre exemple, tout aussi prestigieux, celui de l'École d'économie de Paris (PSE), créée en décembre 2006 et qui est gérée de la même manière, c'est-à-dire par l'entremise d'une fondation où sont représentées de grandes institutions publiques (l'École normale supérieure, l'École des hautes études en sciences sociales, le Centre national de la recherche scientifique, l'Institut national de la recherche économique et de l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne) mais aussi des groupes privés, dont AXA et Exane.

(…) En apparence, PSE, qui accueille quelque 150 enseignants-chercheurs et économistes donne l'impression de s'être tenue à l'écart des dérives de son homologue de Toulouse. L'École de Paris a ainsi veillé à ce que les entreprises privées qui financent la fondation ne disposent que de trois sièges au conseil d'administration, dont le président est Roger Guesnerie, professeur au Collège de France. PSE se tient donc à distance raisonnable du monde de la finance, qui a été associé au projet mais qui n'en a pas pris le contrôle.

Cette situation tient en grande partie à la personnalité du premier directeur de l'école, Thomas Piketty. Farouchement jaloux de son indépendance, très peu enclin aux mondanités – contrairement à nombre d'autres économistes –, le jeune chercheur s'est détourné de ses recherches quelques mois fin 2006-début 2007 pour porter le projet et trouver des financements privés. Mais, passant le relais à un autre économiste, François Bourguignon, ex-chef économiste de la Banque mondiale, il est retourné à ses études sitôt l'école créée, début 2007, suscitant la colère de certains des sponsors, dont Henri de Castries, le patron d'Axa. La mini-crise qui a émaillé la naissance de l'École d'économie de Paris a contribué, elle aussi, à mettre un peu de distance entre la prestigieuse école et ces sponsors privés. Pour des raisons de fond comme de circonstance, l'OPA sur l'École d'économie de Paris, peut sembler avoir échoué.

Pourtant, là encore, on peut sans trop de difficultés constater que le système mis en place à partir de 2006 a eu des conséquences néfastes sur cet établissement.

D'abord, par cette loi de 2006, les chercheurs ou les économistes ont été sommés d'arpenter les allées, parfois poisseuses, du CAC 40 pour faire la manche. Ce qui est naturellement malsain ou humiliant (…) Mais il y a plus préoccupant : face à Toulouse qui a avancé à marche forcée dans ce processus de privatisation, l'École d'économie de Paris a cherché à défendre son indépendance. Mais, elle l'a fait dans des conditions de plus en plus difficiles comme le souligne cet autre rapport confidentiel de la Cour des comptes, couvrant exactement la même période 2006–2009.

Ce rapport confidentiel, le voici. **On peut le télécharger ici** ou le consulter ci-dessous :

Ecole d'economie de Paris : le rapport de la Cour des comptes by Laurent MAUDUIT

33 millions pour Toulouse, 2 millions pour Paris

(…) La plus spectaculaire illustration de cette inégalité, ce sont les financements que PSE a trouvés en quantité beaucoup plus faible que ceux de TSE. Alors que Toulouse est parvenue à lever 42,8 millions d'euros provenant de l'État, 0,825 des fondateurs, et 33,4 millions des entreprises privées, l'École de Paris n'a obtenu en comparaison qu'une misère : l'État a apporté 20 millions d'euros en 2007, les fondateurs (École normale supérieure, CNRS, EHESS, Paris I…) 300.000 euros et les groupes privés seulement… 2,375 millions d'euros, fournis notamment par Axa et Exane (un groupe financier lié à BNP Paribas). Et même si l'on ajoute à ces sommes près de 20 millions d'euros générés par des apports immobiliers en faveur de PSE, le magot global de l'école ne dépasse pas 45 millions d'euros.

Au total, les grands groupes privés ont apporté 33,4 millions d'euros à TSE et seulement 2,375 millions à PSE. Dans la disproportion spectaculaire des chiffres, on comprend sur-le-champ les risques induits par cette privatisation rampante de la recherche et de l'enseigne- ment de pointe en économie : le secteur privé – les grandes banques, les groupes d'assurance ou quelques mastodontes industriels – a la faculté de favoriser un pôle d'excellence plutôt qu'un autre.

Triste mais logique ! Réputée plus à gauche et plus attachée à la régulation, l'École d'économie de Paris a trouvé beaucoup moins d'argent que Toulouse, réputée plus à droite et plus ouverte aux thèses libérales sinon ultralibérales. Imagine-t-on que le très réactionnaire patron d'Axa, Henri de Castries, subventionne de gaieté de cœur l'École d'économie de Paris et, du même coup, les travaux de Thomas Piketty qui dressent un formidable réquisitoire contre le monde inégalitaire dont le même Henri de Castries est l'un des symboles ?

Assez logiquement, des groupes comme Axa ou BNP Paribas adorent l'économiste Augustin Landier et les thématiques libérales et réactionnaires sur lesquelles il travaille, et ont en horreur Thomas Piketty, et les thématiques progressistes qui inspirent ses travaux. On devine sans grande peine qu'Henri de Castries ne doit par exemple pas être un adepte de la « *révolution fiscale* » dont Thomas Piketty est le premier et plus fougueux partisan.

Épilogue de cette histoire, d'ailleurs prévisible : fin 2010, Henri de Castries a annoncé qu'il ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat de membre du conseil d'administration de PSE. Et en janvier 2011, le patron d'Exane, Nicolas Chanut, a adressé une lettre véhémente à tous les administrateurs de PSE pour leur annoncer que lui aussi tirait sa révérence et ne siégerait plus au conseil.

Le plus invraisemblable dans cette affaire, c'est que le rapport de la Cour des comptes ne cherche même pas à identifier les racines de la faiblesse des apports privés en faveur de PSE ni même ses possibles dangers. Se bornant à l'aspect comptable des choses, qui relève de son champ de compétence, la Cour déplore que l'École d'économie de Paris n'ait pas su lever plus de fonds auprès de… bailleurs privés ! *« La Cour recommande plus particulièrement que la fondation accroisse fortement son capital par la levée de fonds privés, afin d'augmenter le produit de ses placements »*, dit-elle en conclusion, sans mesurer l'ineptie du constat.

Dans ce monde où la finance détient toutes les commandes, les inégalités entre PSE et TSE ne se jugent pas seulement à l'aune de ces dotations. À la différence de son homologue de Toulouse, l'École d'économie de Paris est aussi confrontée à d'inextricables difficultés dans la rémunération des économistes qui y travaillent. Car elle ne peut pas offrir les mêmes avantages. L'École de Paris – c'est tout à son honneur ! – n'a pas voulu copier le système de rémunération mis en œuvre à Toulouse, qui dynamite les modes de rémunération qui ont cours à l'Université. PSE a juste choisi d'abonder les rémunérations publiques des chercheurs, en leur versant des compléments, le plus souvent modestes. Certains enseignants- chercheurs sont également invités à dispenser chaque mois un ou deux jours de cours ou de formation dans des enceintes publiques (Banque de France…), ce qui leur garantit un complément de ressources.

Que faire d'autre ? Face aux pratiques anglo-saxonnes, les rémunérations publiques françaises sont si faibles que PSE perdrait certains de ces économistes, qui seraient alors tentés de partir à l'étranger, si une solution de complément de salaire n'avait pas été trouvée.

Le rapport de la Cour des comptes détaille les rémunérations de PSE : de 1.000 à 2.000 euros net par mois pour deux cours de masters de 24 heures dans l'année pour les titulaires de chaire associée ; 3.600 euros net pour un cours de masters de 24 heures pour les professeurs associés ; 2.600 euros par mois pour les doctorants et 4.000 euros par mois pour les post-doctorants… En clair, PSE est à la traîne par rapport à TSE.

Mais ce système est, en vérité, hypocrite. Car l'École d'économie de Paris n'est pas une oasis. Et dans un monde où la finance a tout perverti, elle y a été happée, elle aussi, et elle doit trouver sans trop le dire d'autres subterfuges pour que ses chercheurs soient rémunérés au-delà de ce que l'Université offre ordinairement à ses professeurs.

(…) Ce système de rémunération présente un aspect alarmant parce qu'il n'est pas publiquement assumé par la puissance publique, parce qu'il est en rupture avec les grilles de rémunérations publiques. Les économistes de PSE n'en sont pas directement responsables. C'est la logique infernale de l'État pauvre qui pousse l'école à pratiquer le système « D » au cas par cas. Terrible logique ! En conduisant une politique d'austérité, l'État fait cause commune avec les milieux de la finance qui veulent mettre la main sur les pôles d'excellence de la recherche économique française.

(…) Quoi qu'il en soit, tout se cumule, les dotations aussi bien que les rémunérations, pour que PSE soit désavantagée par rapport à TSE ; et plus encore les autres universités, par rapport à ces pôles d'excellence. L'État asphyxie les uns ; la banque ou l'assurance financent les autres… Oui, tout se cumule, en bout de course pour que les recherches libérales sur des thématiques proches de la finance ou de l'industrie soient beaucoup plus nombreuses que les recherches sur des thématiques plus citoyennes. En bref, quoi qu'en dise Jean Tirole, c'est la finance qui a pris le pouvoir. Et même si PSE traîne des pieds – et il faut l'en féliciter –, la finance est en passe de gagner la partie.

Laurent Mauduit.

Source : Médiapart, http://www.mediapart.fr/journal/france/131014/jean-tirole-prix-nobel-des-imposteurs-de-l-economie?onglet=full

---

► « L'IMPOSTURE ÉCONOMIQUE » de Steve Keen :

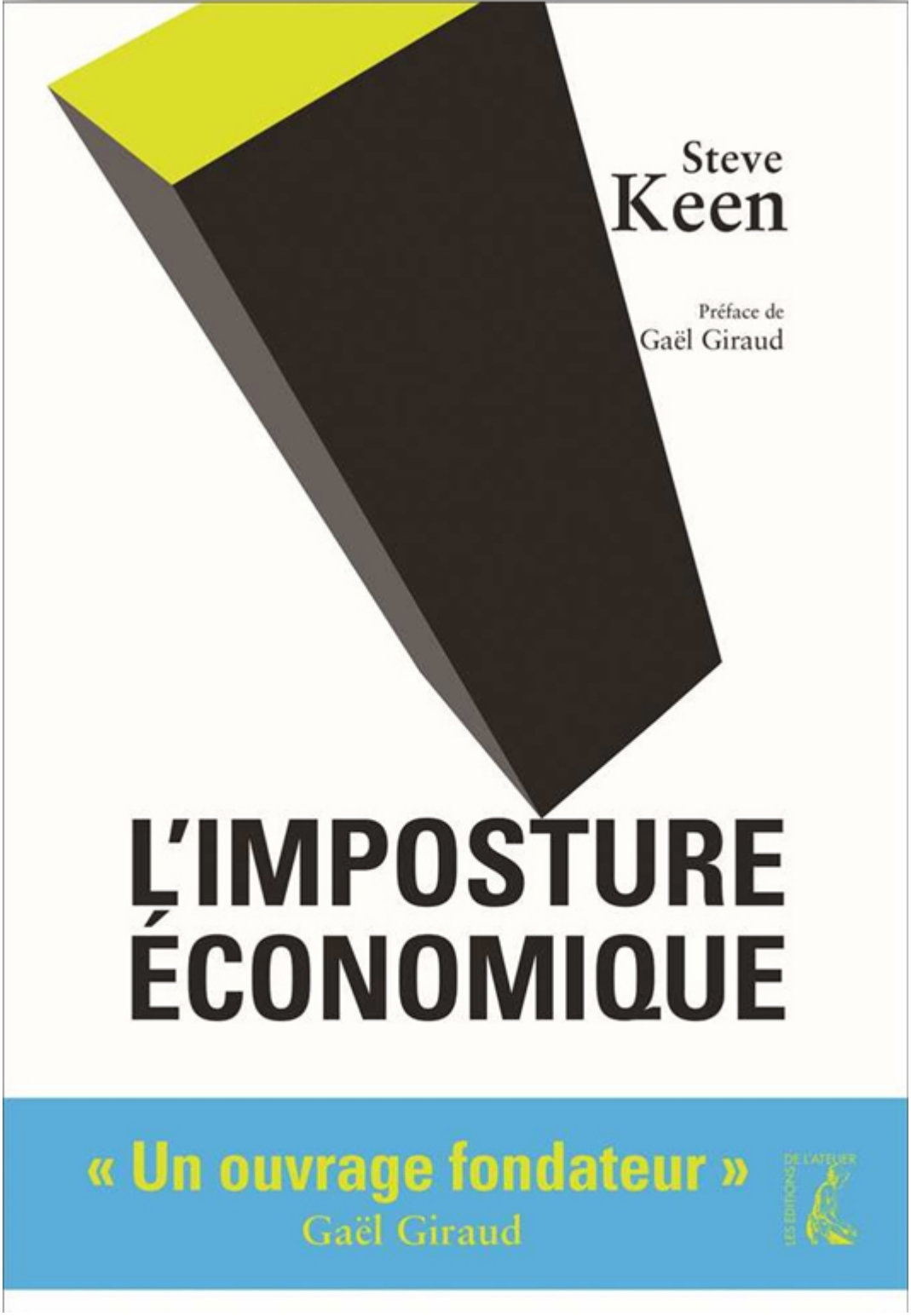

• Une recension intéressante de ce livre important par **Alain Granjean** (qui produit lui aussi, d'ailleurs, un travail important, sur la relation fondamentale entre « Chômage et monnaie ») :
Steve Keen un évènement à ne pas rater
http://alaingrandjean.fr/2014/08/13/steve-keen-un-evenement-a-ne-pas-rater/

• Une autre recension intéressante, par **Dan Israël** sur Médiapart :
« L'imposture économique », le livre qui ébranle la pensée néolibérale
http://www.mediapart.fr/journal/economie/071014/limposture-economique-le-livre-qui-ebranle-la-pensee-neoliberale?onglet=full

---

► « MARAT » de Jean Massin :

Ne ratez pas ce livre épatant.
L'icône emblématique des 99%, ce devrait être Marat, authentiquement *l'Ami du peuple*, dévoué et incorruptible
(et Voltaire l'icône des 1%, banquiers, négriers et marchands d'armes, menteurs, voleurs et assassins au besoin).

► « LES CHAÎNES DE L'ESCLAVAGE » de Marat :

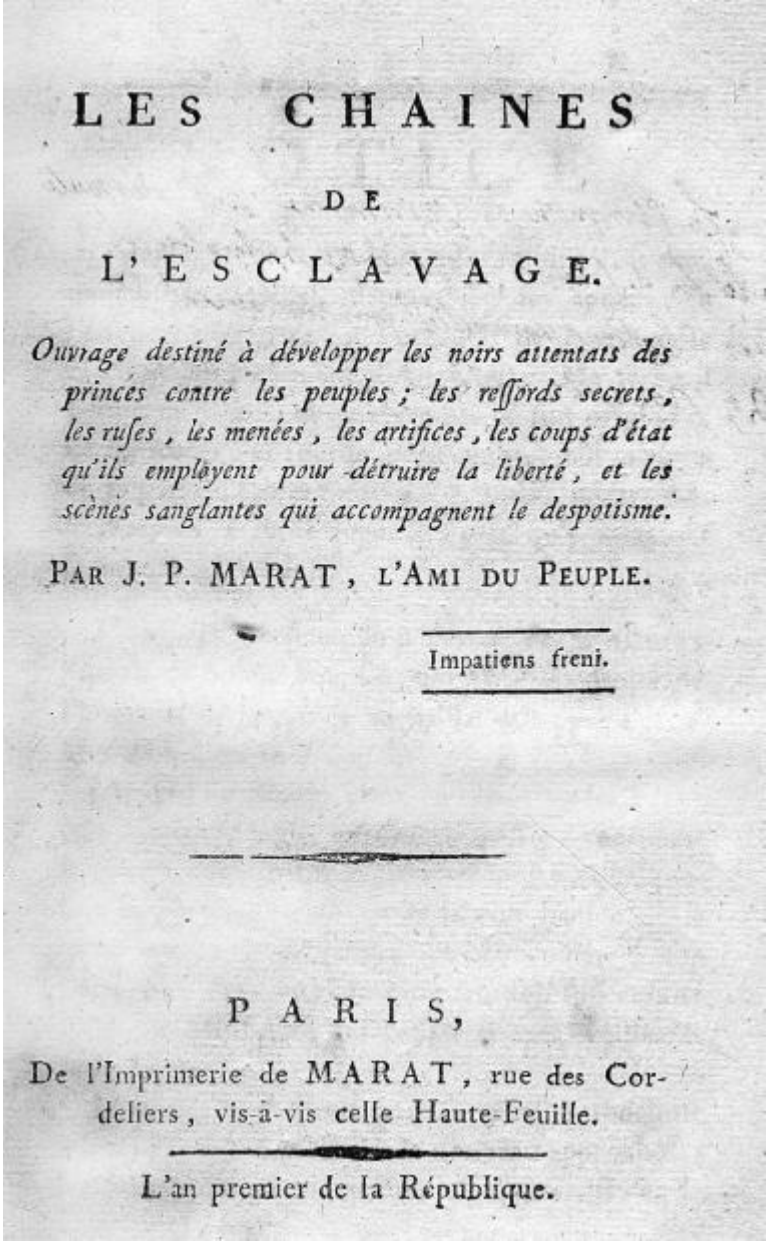

LES CHAINES

DE

L'ESCLAVAGE.

Ouvrage destiné à développer les noirs attentats des princes contre les peuples ; les ressords secrets, les ruses, les menées, les artifices, les coups d'état qu'ils emploient pour détruire la liberté, et les scènes sanglantes qui accompagnent le despotisme.

PAR J. P. MARAT, L'AMI DU PEUPLE.

Impatiens freni.

PARIS,

De l'Imprimerie de MARAT, rue des Cordeliers, vis-à-vis celle Haute-Feuille.

L'an premier de la République.

Texte intégral des « chaînes » sur (l'indispensable site de l')UCAQ : http://classiques.uqac.ca/classiques/marat_jean_paul/chaines_esclavage/chaines.html

---

► Rappel de l'extrait de « Ce soir ou jamais » qui fait sur Internet, par buzz, ce que les médias mainstream refusent de faire : semer à grande échelle la graine d'idée émancipatrice de la traîtrise systémique de nos prétendus « représentants » et DONC de l'importance radicale de notre auto-éducation populaire constituante :
https://www.facebook.com/video.php?v=10204569192140196&set=vb.1545684073&type=3&theater
(1 270 000 vues pour ce seul post facebook, fin octobre…)

► « INSIDE JOB » le documentaire qui PROUVE la trahison de « grands » universitaires « économistes », littéralement prostitués aux banques (la fin est stupéfiante !) :